

Le 7 mai 2013

Chères concitoyennes,
Chers citoyens,

Puisque le printemps semble enfin s'installer à l'Estérel, il me fait plaisir de vous informer que les vignettes pour les embarcations nautiques sont maintenant disponibles à l'Hôtel de Ville. Afin de faciliter l'achat de ces vignettes, prenez note que les bureaux seront ouverts en matinée (de 8 h à midi) les samedis 11, 18 et 25 mai ainsi que le 1^{er} juin 2013. Cette année encore, vous noterez que les prix pour les vignettes n'ont pas changé, il en coûte donc 150 \$ pour un bateau ou une motomarine et 125 \$ pour un ponton.

En ce qui concerne la mise à l'eau de vos bateaux, nous vous informons que le débarcadère municipal de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson (70, chemin Masson) est ouvert depuis le 4 mai 2013. Il sera ouvert jusqu'au 29 septembre 2013, entre 9 heures et 19 heures les lundis, mardis, mercredis et jeudis, et de 9 heures à 20 heures les vendredis, samedis et dimanches. Pour plus d'information, vous pouvez appeler directement le préposé à la barrière au 450 228-3525.

Finalement, vous trouverez, en pièce jointe, une invitation pour la journée de l'environnement et le barbecue annuel des citoyens, les deux événements ayant été regroupés cette année. C'est le 22 juin que se tiendra cette journée, nous vous y attendons nombreux!

En espérant un été chaud et agréable, je vous prie de recevoir, chères concitoyennes, chers concitoyens, mes meilleures salutations.

Le Maire,



Jean-Pierre Nepveu